

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 7 juillet 2017

7^{ème} Commission
N° CP-2017-7-7-1

Service instructeur

DECS - service collèges, appui et ressources

Service consulté

**FONDS DEPARTEMENTAL POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS
NATIONALES OU INTERNATIONALES SE DEROULANT DANS LE HAUT-RHIN**

**ORGANISATION DU 12EME RASSEMBLEMENT INTERNATIONAL DE CORS DES
ALPES PAR
LA SOCIETE DE MUSIQUE DE RANSPACH - CORS DE LA HAUTE-THUR**

Résumé : Il est proposé dans le présent rapport d'attribuer une subvention de 1 000 € à la Société de Musique de Ranspach - Cors de la Haute-Thur pour l'organisation du 12ème Rassemblement International de Cors des Alpes qui se déroulera les 16 et 17 septembre 2017 sur le site du Parc de Wesserling.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la 7ème Commission réunie le 12 mai 2017.

Depuis 2010, le groupe des Cors de la Haute-Thur est affilié à la Société de Musique de Ranspach. Composé de 12 sonneurs de cors passionnés, la Société des Cors de la Haute-Thur anime de nombreuses fêtes et manifestations dans l'ensemble de la France, ainsi qu'à l'étranger. Son répertoire est tiré de mélodies traditionnelles des Cors des Alpes, ainsi que de compositions personnelles s'inspirant de la vallée de la Thur.

Cette association a pour but de faire vivre et promouvoir un instrument particulier et ancestral des montagnes de l'Europe au sein de notre massif.

La manifestation 2017 :

Il s'agit de la 12^{ème} Rencontre Internationale de Cors des Alpes de l'Arc Alpin qui se déroulera pour la première fois en Alsace sur le site touristique du Parc de Wesserling. Elle rassemblera environ 700 personnes de toute l'Europe (dont environ 200 sonneurs) désireuses de découvrir la vallée de Saint-Amarin.

Au programme :

➤ le samedi 16 septembre

- concert/apéritif pour les officiels et les sponsors,
- plusieurs saynètes par les groupes dans l'ensemble du Parc de Wesserling,

- dîner/concert ouvert à tous avec la prestation des groupes de Cors des Alpes.

➤ le dimanche 17 septembre

- bénédiction des cors à la ferme du Parc,
- marché des producteurs locaux animé par de nombreuses scènes musicales de l'ensemble des groupes dans tout le Parc, démonstrations de facteurs de cors (fabricants),
- défilé de présentation des groupes.

Cet événement a également pour but de créer des échanges entre :

- les différents groupes de cors afin de faire évoluer la pratique de cet instrument,
- le public qui est initié au Cor des Alpes en direct par les joueurs,
- les scolaires : 11 écoles élémentaires de la Communauté de Communes du Val de Saint-Amarin seront impliquées (ateliers de découverte des pratiques du Cor des Alpes dans chaque classe, 1^{ère} initiation pour les intéressés, invitations au rassemblement et aux différentes manifestations).

Fréquentation :

Environ 1 500 personnes (musiciens, accompagnants et spectateurs) sont attendues pour ce week-end.

Le soutien du Département du Haut-Rhin :

La Société de Musique de Ranspach – Cors de la Haute-Thur sollicite une aide financière du Conseil départemental à hauteur de 1 000 € sur un budget prévisionnel de 33 424 €.

La DRAC est également sollicitée pour un montant de 5 000 € sur le Fonds d'Encouragement.

Il est précisé que le bilan 2016 de la Société s'élève à 4 839 € (excédent de 39 €).

Compte tenu du caractère exceptionnel de cette manifestation internationale qui aura lieu dans notre Département, il vous est proposé d'attribuer et d'autoriser le versement d'une aide de 1 000 € sur le Fonds Départemental pour l'Organisation de Manifestations Nationales ou Internationales en faveur de la Société de Musique de Ranspach – Cors de la Haute-Thur. Le montant sera prélevé sur la ligne du Budget départemental 2017, sur le Programme J718, Imputation 65-021-6574-3277-029.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN